

INFRA-PÔLE

Sud
Union syndicale
Solidaires Rail

*Syndicat des travailleurs du rail
Région de Paris St Lazare
Bulletin des délégué-es du personnel*

Compte rendu DP du 12 janvier 2017

Bonne année

Les délégués SUD-Rail de la section Infrapole souhaitent une très bonne et heureuse année 2017 aux cheminots de l'établissement et à leur famille. Malgré tout il faudra garder le moral et rester positif cette année pour faire face à tous les dirigeants libéraux qui dirigent notre pays et notre entreprise. Et il faudra rester mobilisés comme le seront les délégués SUD-Rail, quoi qu'il arrive !

Alors, bonne année à tous, et soyons tous dans la lutte pour des conditions de travail « justes et équitables » comme dirait notre DET.



Budget SNCF Réseau 2017

Après les 1600 emplois supprimés en 2016, M PEPY veut continuer le jeu de massacre en 2017.

Il souhaite continuer de faire payer la facture de la réforme ferroviaire aux cheminots !

Le volume des travaux de maintenance et de régénération à effectuer et surtout les non-décisions sur la dette vont creuser encore de 3 Milliards d'€ le niveau de celle-ci, post réforme ferroviaire de 2014.

On peut faire le constat que cette dette augmente de 3 Milliards d'€ par an. Les seuls frais financiers représentant près de 1,5 milliards d'€ par an... sans perspectives.

La Fédération SUD-Rail revendique depuis longtemps la requalification de cette dette du ferroviaire **en dette d'état !**

Coté emploi à Réseau, on voit bien que le niveau des recrutements prévus n'est pas à la hauteur des enjeux et que la préservation de la marge repose quasi-intégralement sur des gains de productivité sur la production, au titre d'un plan de performance plus que flou !

Et c'est bien l'explosion prévue de l'externalisation (**l'équivalent de 500 emplois**) qui vient prendre une part de plus en plus importante dans le budget des travaux. Ce recours massif et renforcé à la sous-traitance ne profitant même pas à la capillarité

du réseau, car on notera que les budgets sont principalement concentrés sur l'IDF et les lignes structurantes, au détriment des UIC 7 à 9, voire 5 à 6.

Et pour ceux qui seraient tentés de dire que l'accord de Juin n'a aucune conséquence, c'est bien côté Circulation que les premiers effets de la mise en place des nouveaux régimes de travail, validés par la CFDT et L'UNSA, sont d'ores et déjà visibles avec une baisse prévue de - 180 emplois en 2017.

SUD-Rail mesure les conséquences d'un budget 2017 mortifère et appelle les cheminots et leurs organisations qui ont combattu la réforme ferroviaire à s'unir pour que la direction reconnaisse l'échec de sa réforme et revienne sur ce budget d'austérité !



Sud
Rail

Syndicat Régional de la région de Paris St Lazare 190 bis Av de Clichy bat D 75017 Paris
Tel SNCF 30 47 05 Fax 30 47 04 Tel 01 44 85 01 84 Fax 01 44 85 31 09 E mail: pslasud@gmail.com

« Ce tract a été réalisé par les cotisations des adhérent-e-s SUD-RAIL »

Page des regrets

Sur la région de Metz-Nancy, un agent SE d'astreinte est décédé le 6 décembre 2016 dernier : il a été heurté par une circulation ! SUD-Rail adresse son soutien à sa famille ainsi qu'à ses proches.

Au-delà de l'émotion qui nous touche tous, ce drame nous inquiète et met en colère tous les cheminots de France. En effet, depuis un certain temps, la direction nationale mène une politique d'économie qui se traduit en cas de dérangement par l'appel d'un seul agent chargé d'appeler lui-même l'annonceur.

Cette situation a été dénoncée à plusieurs reprises ! Nous avons déjà rappelé à la direction les dangers de cette politique néfaste.

Nous rappelons qu'il n'y a pas si longtemps, sur tout le territoire national, les agents d'astreintes sortaient systématiquement avec l'annonceur, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui dans la plupart des établissements Infra... c'est donc la politique de la direction qui amène à des accidents graves voire mortels.

SUD-Rail dénonce la politique parapluie de la direction qui pousse à la faute et se réfugie ensuite derrière les textes. Nous rappelons qu'il existe une réglementation sur la sécurité et qu'il suffit de l'appliquer.

Depuis Infra 2010, la sécurité ferroviaire des cheminots et des circulations est en forte dégradation puisque la politique de la direction est de supprimer les brigades, les effectifs et de ce fait d'agrandir les parcours d'astreinte.

Il est temps que la politique de la direction sur tout le réseau national redevienne sécuritaire par la remise en place de parcours à taille humaine et des effectifs et moyens en conséquence pour garantir la sécurité des cheminots et celle des trains.

Sur le périmètre de Paris St Lazare nous devons rester et devenir encore plus vigilants pour qu'un tel drame n'arrive plus jamais et pour que la sécurité soit réellement, et dans l'esprit de chacun, quel que soit son grade, LA PRIORITÉ !

Le travail à Agent seul, rappelons-le, est interdit sur notre établissement.

Le 10 Janvier 2017, un conducteur de train de la région de PSL est décédé,

heurté par une circulation au niveau du triage d'Achères alors qu'il venait de finir son service.

SUD-Rail apporte son soutien et sa solidarité à sa famille et à ses proches. Les circonstances de ce dramatique accident devront être établies par l'enquête CHSCT en cours.

Les CHSCT Infrapoles de Paris et Achères /Mantes ont déposé des droits d'Alerte sur le secteur d'Achères Triage ce lundi 16 Janvier concernant le manque de délimitation entre les voies de services et les voies principales ainsi que sur la non-conformité de certaines pistes.

Conduire plus = plus de risque d'accidents

Les cheminots doivent faire de plus en plus de kilomètres en véhicules ; parcours de plus en plus longs, suppressions d'équipe, domicile de plus en plus loin du lieu de travail pour des raisons financières, etc... Résultat, nous déplorons 4 décès routiers en 2016 sur les belles routes de France et le chiffre des accidents explose ! Sud-Rail demande encore et toujours la remise en place de parcours à taille humaine, ce qui diminuerait les risques routiers...



Nouvelle réglementation

Le forfait-jours ! La direction utilise le 49.3

Le mardi 7 décembre 2016 s'est déroulée la onzième table ronde sur la mise en place du forfait-jours.

Les fédérations syndicales étaient dans l'attente de nouvelles propositions. Mais, lundi 12 décembre, la direction des ressources humaines a transmis dans les établissements de manière unilatérale un « référentiel-cadre d'application » pour le forfait-jours et n'a pas prévenu les fédérations syndicales de ses intentions, préférant informer l'AFP.

Pour SUD-Rail, ce passage en force est un signe de défiance vis-à-vis de l'encadrement. Au-delà de la stricte mise en place du forfait-jours, c'est bien le constat que la direction SNCF n'a pas su répondre aux multiples problèmes de l'encadrement : onze tables rondes pour finir par un passage en force...

La préoccupation de la direction étant juste de cadrer la forme pour éviter les recours juridiques possibles des cadres de l'entreprise. Le forfait-jours est juste un nouvel instrument de flexibilité qui permet de déroger

à la durée légale du travail qui est toujours de 35 heures.

La mise en place unilatérale de ce « référentiel-cadre d'application » est un acte méprisant et de défiance de la part de la direction SNCF envers les fédérations syndicales, mais surtout envers l'encadrement !

C'est la fin des 35 Heures !!!



Nouveau RH0077 (accord d'entreprise)



La nouvelle réglementation pour les cheminot est applicable à la SNCF depuis le 1^{er} décembre 2016.

Mais la direction n'est pas prête, elle n'a fait aucune communication auprès des DPX et les outils informatiques pour prendre en compte les nouvelles règles ne sont pas disponibles dans les pôle GU. Pourtant les amplitudes de nuits changent, elles passent de 21h30 à

ce qui leur est dû...?

Un autre exemple le temps de repos obligatoire pour les agents d'astreinte passe de 8h à 9h consécutifs.

Là aussi la direction ne s'est pas donné les moyens de faire appliquer la nouvelle règle à partir du 1^{er} décembre 2016.

6h30, ce qui pour les indemnités et les compensations en temps peuvent avoir des conséquences sur le compteur des agents.

SUD-rail pose la question ! Comment va faire la direction pour donner aux agent

D'autres points changent, notamment le fameux article 49, qui permet au DET, sous certaines conditions et avec l'aval des syndicats patrons, la CFDT et l'UNSA, d'appliquer aux cheminots la convention collective des entreprises privées.

SUD-Rail a demandé au DET s'il comptait appliquer ce fameux article. Il nous a répondu « pourquoi pas si cela s'avérait nécessaire...

Enfin, suite à notre intervention la direction s'est engagée à faire une campagne d'information sur les changements du nouveau RH0077 dans les équipes pour les agents.

CREM, vous avez dit CREM ? Pour ceux qui ne le savent pas encore le CREM d'Achères a changé de nom et se nomme C2MI aujourd'hui et depuis environ 2 ans.

St Cloud : On casse tout mais on ne

nous dit rien ! Les travaux du Grand Paris auront pour conséquence de supprimer le secteur voie de St Cloud dont le bâtiment devrait être détruit pour la fin d'année. Où seront relogés les agents, dans quelles conditions, aucune réponse à ce jour ! Les agents SE seront aussi impactés. Comme pour Bécon, la direction affirme que les agents seront informés en temps utile, circulez y a rien à voir...



Promotion : Rester Niveau B1 ou Agent Accompagnement, il faut choisir ! Pour les agents voie, la Formation AAC n'est pas obligatoire pour avoir le niveau 2 de la qualif B mais fortement conseillée pour plaire à la hiérarchie dicit le DET.

La direction voudrait embaucher, mais à

quel prix ? Si vous connaissez des personnes motivées pour travailler à la SNCF, faites parvenir à la direction de l'établissement leur CV. En effet nos dirigeants voudraient bien recruter, mais, d'après eux, il manque de candidats.... faites passer le message 40 embauches sont prévues en 2017.



Mouvement du personnel

Retraite: 13 départs en 2016, 15 prévus en 2017 - Démission: 7 -
Licenciement: 3 - Réforme: 1 - Mutation: prévues pour 2017 2 actées et 5 en cours - Embauche: 35 tout collège confondu en 2016

Notation: En Mars, fais ce qu'il te plait...

- **Le 01 Mars** : Diffusion des listings de Notation Exécution et Maitrise
- **Le 15 Mars** : date limite des réclamations
- **Le 22 Mars** : Commissions de Notation Exécution et Maitrise

« Rappel n'oubliez pas de donner vos lettres de réclamations à vos délégués SUD-Rail avant le 14 Mars »

DP 2017:

- 24 Mars
- 17 Mai
- 06 Juillet
- 21 Septembre
- 23 novembre

BULLETIN D'ADHESION

Je suis intéressé(e) par SUD Rail.
Je souhaite rencontrer un(e) militant(e).
NOM.....
PRENOM.....
Adresse administrative.....
Téléphone

A renvoyer au Syndicat des travailleurs du rail,
Et. Infrapôle SUD-Rail de Paris St Lazare
190 bis Av de Clichy bat D 75017 Paris

Vos Délégués SUD-Rail Infrapôle

- Bascal Felix SE Achères / Cergy..... Tel : 31 45 76
- Biaux James* Voie Argenteuil GC..... Tel : 31 57 89
- Blanchedan Marc* Voie Versailles..... Tel : 06 20 75 40 75
- Cauvin Frédéric CREQTel : 06 21 19 50 25
- Denise Jean Jaques* Voie Argenteuil Tel : 06 87 90 24 17
- Jouan Frédéric* SE Poissy..... Tel : 31 88 52
- Legras Frederic Voie BeconTel : 31 43 00
- Magnin Gérard SE Achères..... Tel : 06 30 83 26 65
- Marinier Thierry Voie Becon.....Tel : 31 42 97
- Moutel Eric* SE Sartrouville..... Tel : 31 82 14
- Slimani Fouad Voie Vernouillet..... Tel : 31 74 65
- Turquet Damien SE Sartrouville..... Tel : 31 82 14
- Verstraete Laurent EALE*Tel : 06 58 21 76 39

*CHSCT

